

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21/9/2023

NOUVEAU : UN CONSEILLER NUMÉRIQUE À LA DISPOSITION DES USAGERS

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU VAR (MDPH)

**Technopole Var Matin
293 route de La Seyne - Ollioules**

À NOTER

► MDPH du Var
Technopole Var Matin
Bt G et L
(Accueil des usagers au Bt L)
293, route de La Seyne
CS 70 057 - Ollioules
Tél. 04 94 05 10 40
mdph.var.fr

La MDPH du Var est également accessible aux personnes sourdes et malentendantes.



La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) est un service du Département du Var. C'est un lieu unique d'accueil, d'informations et d'accompagnement des personnes en situations de handicap et de leur famille.

La MDPH du Var dispose d'un service de dépôt en ligne des dossiers, d'un portail usagers et d'un site internet **mdph.var.fr (accessible à tous)**. Pour accompagner les personnes dans leurs démarches numériques sur place, la MDPH a mis en place un nouveau service : **le conseiller numérique**.

CONTACT

► Lilia CACCIA
Tél. 07 86 46 55 29
lcaccia@var.fr

Attachée de presse
Direction de la Communication
Département du Var

Présent dans les locaux de la **Maison Départementale des Personnes Handicapées** à Ollioules, du lundi au vendredi aux horaires d'ouverture, il assure **une permanence téléphonique au 04 94 05 10 41, les lundis et jeudis de 13 h 30 à 16 h 30.**

mdph.var.fr : une interface unique entre la Maison Départementale des Personnes Handicapées et l'utilisateur.

LES SERVICES DÉLOCALISÉS DE LA MDPH SUR LE TERRITOIRE VAROIS

en accès libre, sans rendez-vous, pour retirer ou déposer un dossier, bénéficier d'informations gratuites sur les droits et prestations, être accompagné dans les démarches numériques.

Les points d'accueil

Ollioules : Technopôle Var Matin - 203 Route de La Seyne

Lundi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Mardi de 8 h 30 à 13 h 30

Vendredi de 8 h 30 à 12 h

À partir du 6 novembre 2023 deux nouveaux points d'accueil sont proposés au public

Toulon : Pôle médico-social Allègre - 254 Av Rageot de la Touche

Lundi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Draguignan - Pôle médico-social - 380 rue Jean Aicard

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Les lieux de permanences

Brignoles : Centre médico-social – Rue du Docteur Barbaroux

1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois de 9 h 30 à 12 h

Saint-Maximin : Centre médico-social - 45 chemin des Fontaines

1^{er} mercredi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h

Fréjus : Centre médico-social – 82 rue Martin Bidouré

2^e lundi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h